

Voitures empilées, gain de place à la clé

Provim propose des solutions de parking mécanisé sur mesure, afin d'optimiser l'espace disponible.

CELA FAIT PLUS DE 20 ANS que la technologie existe, améliorée d'année en année bien sûr. Et pourtant, son implémentation sur le sol belge en est à ses débuts; à l'exception peut-être de la Flandre où elle fait des émules çà et là. "Les systèmes de parking mécanisés sont plus répandus en Allemagne et en France que chez nous", acquiesce Guy Crucifix, gérant de la société namuroise Provim Belux. "Les deux constructeurs dont nous avons la licence de distribution des produits pour la Belgique et le Luxembourg sont d'ailleurs allemand et français."

Le premier, Nussbaum, s'est spécialisé dans les emplacements de parking superposés; le second, Easyparc International, dans les monte-voitures. Autant de solutions qui permettent de parer aux problèmes, croissants, de la densification du bâti et du manque de parking qui va de pair. "Le mètre carré de terrain est de plus en plus cher tandis que les règlements urbanistiques communaux et régionaux prévoient, selon les cas, l'aménagement d'un ou deux emplacements de parking par logement pour les constructions neuves", souligne Guy Crucifix. Les différents systèmes de parking mécanisé, mis en œuvre sur-mesure, au cas par cas, autorisent une optimisation de l'espace imparti. Et donc, un gain d'emplacements de parking par rapport aux infrastructures traditionnelles.

"L'installation d'un monte-voiture, qui permet d'accéder aux différents étages de parking en sous-sol à la manière d'un ascenseur, se justifie lorsque la construction d'une rampe d'accès prendrait trop de place compte tenu de la superficie disponible", détaille Guy Crucifix. "Les emplacements superposés, eux, doublent la capacité de parking moyennant une hauteur



Les emplacements de parking superposés peuvent être de toutes sortes : dépendants ou autonomes (nécessitant ou non de bouger la voiture du dessous pour mouvoir celle du haut), avec ou sans fosse...

sous plafond suffisante." Une superposition qui peut s'effectuer également au niveau du sol, en plein air ou au sein de structures construites à cet effet, à l'image des garages à l'arrière d'un immeuble, par exemple. Avec ceci que les affectations sont multiples, de l'unifamiliale et de la petite copropriété à la grande résidence à appartements, en passant par les bureaux et les hôtels, mais aussi les... garages automobiles, souvent désireux de caser un maximum de voitures dans un minimum d'espace. Autre public phare : les collectionneurs, qui peuvent y voir un moyen de protéger leurs belles carrosseries contre les voleurs; une clé est, en effet, nécessaire pour actionner le mécanisme.

Par contre, le système ne peut servir à des utilisateurs qui ne seraient pas avertis de son fonctionnement, à l'image des clients d'un parking public.

Quid du coût de pareille installation ? "Il faut compter 5 000 à 10 000 euros par emplacement superposé – soit, pour les moins onéreux, un investissement d'une centaine d'euros mensuels amortis sur 5 ans – et de 80 000 à 100 000 euros pour un monte-voitures", évalue Guy Crucifix. "Le tout hors travaux de génie civil." La durée de vie du système est de 15 à 20 ans, moyennant un entretien annuel.

Frédérique Masquelier

→ www.provim.be ou 0485.55.33.20

En bref

Hausse

Démographie. Le nombre d'habitants dans la périphérie de la Capitale aura augmenté de 6 % entre 2014 et 2024, prévoit le Service d'études du gouvernement flamand. Sur l'ensemble de la Flandre, la croissance devrait se limiter à 4 %. La hausse attendue sera la plus forte dans les communes présentant un taux élevé de mise à l'emploi : 13 % dans celles de Vilvorde, Machelen, Zaventem et Drogenbos. Dans les communes dites "résidentielles", à savoir Overijse et Hoeilaart, la croissance sera limitée à 2 %. Le Service d'études établit également une distinction entre communes selon qu'elles sont ou non assorties de facilités linguistiques. Celles qui n'en offrent pas, connaîtront une

hausse de la population de 7 %. Les 6 communes à facilités (Drogenbos, Crainhem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel et Wezembeek-Oppeem) verront leurs rangs gonfler de 3 %. La croissance du nombre de ménages est aussi plus élevée en périphérie bruxelloise (+ 8 %; 14 % dans les communes pourvoyeuses d'emploi) qu'à l'échelle de la Flandre (+ 6 %). (Belga)

Retour à la normale

Permis de bâtir. 10 699 permis de bâtir ont été accordés au cours des 3 premiers mois de l'année pour la construction de maisons unifamiliales et d'appartements en Belgique. Soit un nombre en baisse de 40 % par rapport à la même période l'an dernier, indique le SPF Economie. Avec ceci que le nombre

de permis accordés avait été particulièrement élevé durant les premiers mois de 2014 (17 621), gonflé par l'entrée en vigueur, début 2015, d'exigences énergétiques plus strictes en Flandre. De nombreuses familles s'étaient hâtées d'introduire leur demande afin de bénéficier des anciennes normes. Le premier trimestre 2015 représente donc une période tout à fait normale, bien que le nombre de permis octroyés ait atteint son niveau le plus bas en quatre ans. (Belga)

Ouverture

Espaces de travail. Regus et la SNCB annoncent l'ouverture d'un centre Regus Express en gare de Bruxelles-Midi. Les voyageurs peuvent utiliser les lieux pour rencontrer leurs clients ou faire du

travail administratif, à quelques mètres à peine des quais. Cette implantation fait suite à un accord conclu entre les deux parties portant sur l'ouverture d'espaces de travail flexibles dans huit gares du réseau ferroviaire belge. En mai dernier, un même centre avait déjà ouvert en gare de Bruxelles-Luxembourg. Un autre s'installera à Bruxelles-Central d'ici quelques mois.

Acquisition

Colliers International Belgium vient d'acquérir IDB Management, une entreprise belge active dans la gestion immobilière et d'actifs. Suite à ce rachat, IDB change de nom et devient Colliers International Asset Management Belgium. Les modalités financières de la transaction ne sont pas communiquées.